

Réforme de la SNCF : 54% des Français approuvent le recours aux ordonnances

Article rédigé par *Atlantico*, le 27 février 2018

Source [Atlantico] Dans ce sondage Harris Interactive, réalisé en exclusivité pour Atlantico en partenariat avec RMC, les Français se positionnent sur les différents aspects du plan de réforme présenté par le gouvernement.

Quels enseignements en retirer ?

Jean-Daniel Levy : Que, quelques heures après les annonces du premier ministre, **le projet de réforme de la SNCF apparait relativement bien apprécié de la part des Français.**

- Sur la méthode : **54% des Français** se déclarent **favorables** à ce que la réforme soit mise en œuvre en recourant aux **ordonnances**.
 - Rappelons qu'en septembre dernier seuls 35% des Français se déclaraient favorables à cette méthode (alors qu'il s'agissait de la loi travail) ;
 - Sur un des dispositif emblématique : **69% des Français** indiquent être **favorables à l'abandon du statut de cheminot pour les futurs salariés de la SNCF** ;
 - Sur les perspectives : **69% des Français anticipent une réduction de la dette** de la SNCF, les **deux-tiers** une **bonne qualité de service** pour les clients, **56%** des **prix plus attractifs** et **la moitié** de la population interrogée **n'anticipe pas l'arrêt de lignes de trains peu fréquentées**.
1. Que le **gouvernement** est, aujourd'hui, **l'acteur en lequel les Français ont le plus confiance** (53%) pour effectuer des propositions de réforme allant dans le bon sens, quasiment au même niveau que la direction de la SNCF (52%) mais plus que les organisations syndicales (45%).
 2. Qu'assez logiquement, vues ces opinions émises, **le soutien aux mobilisations** (alors que les Français n'ont pas forcément connaissance des mots d'ordre ni du front syndical) est **minoritaire** : 43% des répondants indiquent soutenir les appels. Rappelons qu'ils étaient 57% lorsqu'il s'agissait de la loi travail.

Retrouvez l'intégralité de l'article sur :

<http://www.atlantico.fr/decryptage/exclusif-reforme-sncf-54-francais-approuvent-recours-aux-ordonnances-et-s>